

## COMMENCE PAR TOI-MEME

Il est écrit: «Des juges et des gardiens tu institueras dans toutes tes portes... et ils jugeront le peuple selon la justice.» Le juge et le gardien ont chacun un rôle différent. Le gardien veille à ce qu'on ne transgresse pas la loi et l'ordre, et s'il voit un homme qui transgresse la loi, il le mène au juge qui décide ce qu'il faut faire de lui. Mais de ce verset, nous voyons que le gardien a aussi un rôle de juge, car le verset dit sur les deux «ils jugeront le peuple selon la justice», ce qui suppose que les deux, le juge et aussi le gardien, doivent juger selon la justice. Comme le gardien juge-t-il? Il ne doit pas avoir deux poids et deux mesures, amener Untel chez le juge et laisser partir un autre en fermant les yeux, c'est-à-dire que le gardien doit aussi apprendre du juge à porter un jugement impartial envers tous et à ne pas préférer l'un à l'autre.

La Torah commence avec un pluriel, des juges et des gardiens, passe ensuite au singulier, «tu institueras», puis revient au pluriel, «et ils jugeront le peuple», car elle parle à la fois au juge et au gardien, qui doivent savoir que pour eux aussi, il y a un juge et un gardien qui est Hachem, ainsi qu'il est dit «D. est un juge de droiture». L'explication est qu'il ne suffit pas qu'il y ait dans la ville beaucoup de juges et de gardiens pour veiller sur l'ordre, si eux-mêmes ne se conduisent pas convenablement et ne se souviennent pas qu'il y a un jugement au Ciel. En effet, le Saint béni soit-Il et Son Tribunal siègent et jugent chacun, y compris le juge et le gardien eux-mêmes, car il est dit «Sache ce qui est au-dessus de toi, un œil qui voit, une oreille qui entend, et tous tes actes sont inscrits dans le livre». En haut, il y a des juges et des gardiens qui te regardent pour que tu ne déformes pas la justice. Si le juge ne se conduit pas convenablement, grand est son châtement. C'est la raison du pluriel: même là-haut, il y a des juges pour juger chacun, et si le juge et le gardien eux-mêmes placent sur eux des juges et des gardiens sans rechercher des permissions, des dispenses et des indulgences, alors ils pourront juger le peuple selon la justice.

Ceci vient nous enseigner que même le tsadik et le grand en Israël peut en arriver à se tromper quand il ne fait pas ce qui convient, comme ce juge qui doit veiller à ce que les gardiens ne craignent pas de lui faire des remarques et de lui montrer sa faute. Par conséquent, le juge doit être un gardien pour lui-même, et se juger également lui-même au moment où il juge les autres. Ainsi, il suivra la justice et ne la déformera pas.

Nous trouvons chez les Sages un support à cette idée dans l'histoire sur Rabbi Yanaï, qui avait un arbre qui penchait vers le domaine public. Quelqu'un d'autre avait également un arbre qui penchait vers le domaine

public, et des gens étaient venus lui demander de couper l'arbre qui les dérangeait. Il vint se présenter à Rabbi Yanaï, qui lui dit: «Va, et reviens demain.» Pendant la nuit, Rabbi Yanaï envoya quelqu'un couper son propre arbre qui penchait également vers le domaine public. Le lendemain, l'homme revint et Rabbi Yanaï lui dit: «Va couper ton arbre.» Cet homme lui dit: «Votre arbre aussi sort vers le domaine public!» Rabbi Yanaï répondit: «Va voir, et si mon arbre est coupé, coupe le tien aussi!» C'est ce qui se passa.

Voilà qui est surprenant! Est-ce que Rabbi Yanaï ne sentait pas que son arbre penchait vers le domaine public et gênait les gens pour passer? Ne l'a-t-il senti que lorsque cet homme est venu, pour faire alors couper le sien? C'est que comme nous l'avons dit, il arrive que même un homme grand risque d'oublier, et que même un tsadik s'imagine que les branches de son arbre aident justement ceux qui utilisent le domaine public à se mettre à l'ombre. C'est seulement quand il voit qu'ils ne veulent pas le lui dire parce qu'ils sont embarrassés qu'il le fait couper. En vérité, il accomplit en lui-même le dicton «Orne-toi toi-même, et après cela orne les autres». Même si les gens sont contents que les branches du tsadik leur fasse de l'ombre et qu'ils considèrent cela comme une bénédiction, malgré tout ce n'est pas justifié et cela va contre la halakhah. Même chez le tsadik, il peut se produire une erreur et les gens ont peur de le lui faire remarquer. C'est pourquoi le juge doit aussi être gardien de lui-même, pour que tout le monde apprenne de lui à rendre la justice. Il doit tout particulièrement veiller sur lui-même, puisque tout le monde apprend de lui la manière de vivre. Les gardiens apprennent aussi de lui à juger dans la droiture et à ne pas se conduire avec deux poids et deux mesures envers les autres. Le gardien doit se surveiller lui-même, pour ne pas permettre de causer des dommages par son jugement. C'est ce qui est dit: «Des juges et des gardiens tu institueras dans toutes tes portes», c'est-à-dire que dans toutes tes actions, tu mettras sur toi-même des juges et des gardiens, parce que tu as en main la force et la justice. Personne ne t'aidera, tu dois veiller sur toi-même, et même si tu penses que les gens en profitent, comme dans l'histoire de Rabbi Yanaï, même ainsi il faut savoir qu'il est interdit d'agir de cette façon envers le public, car il apprend de toi comment se comporter. Tout doit donc se faire dans la justice et la véritable droiture.

Dans la suite de la parachah figure le passage sur la mitsva du roi. Il y est dit «quand il occupera le siège royal, il écrira pour lui une copie de cette Torah, etc.». Il faut que le roi ait deux sifrei Torah, ainsi que l'ont dit les Sages, un qui se trouve chez lui dans son Trésor

et l'autre qui sort et rentre avec lui. Tous les grands ont objecté à cela: Pourquoi le roi a-t-il besoin de deux sifrei Torah? Il est clair qu'il doit en avoir un avec lui en permanence, mais quand le roi rentre chez lui, il peut le mettre dans son Trésor!

Il semble que l'explication se trouve dans le verset «quand (véhaya) il occupera le siège royal». Comme on le sait, les Sages ont dit que l'expression véhaya dénote la joie, et elle est aussi formée des mêmes lettres que le Nom de Hachem. Cela signifie que le roi sur son trône doit être dans la joie de ce que tout le monde lui obéit et fait sa volonté, mais au cœur de cette joie il doit connaître Hachem et se souvenir de Lui, savoir qu'Il est assis plus haut que lui sur Son Trône céleste, le juge et surveille comment il juge son peuple.

C'est pourquoi il faut au roi deux sifrei Torah, l'un qui l'accompagne partout, parce que c'est un roi qui sort vers son peuple, et l'autre comme rappel qu'il est un fils de Hachem Qui le surveille; celui-là est placé dans son Trésor, afin de rappeler que Hachem voit tout, même ce qu'on fait à l'intérieur de son Trésor. Il en a besoin pour sentir que Hachem attend de lui qu'il rende la justice dans la droiture (comme un juge), extirpe la descendance d'Amalek, construise le Temple, comme l'ont écrit les Sages, et délivre l'opprimé de ses oppresseurs. Le deuxième séfer Torah qui se trouve dans son Trésor fait allusion à l'annulation de soi devant Hachem, au fait que la Torah se trouve tout à l'intérieur de lui, comme l'a dit David: «Ta Torah est dans mes entrailles», afin qu'il ne s'imagine pas que s'il est roi, il est dispensé de l'étude de la Torah. Les deux sifrei Torah se trouvent en allusion plusieurs fois dans le verset, car il est dit michné (deux), comme l'ont dit les Sages, et il est aussi écrit «cette (hazot) Torah»; la Torah s'appelle zot, puisqu'il est écrit vézot haTorah (voici la Torah) que Moché a placée devant les bnei Israël. C'est une leçon pour le roi lui-même de se conduire comme il convient.

Il y a là une façon de vivre et une leçon pour tout ben Israël. Chacun est un roi, car le Saint béni soit-Il l'a fait roi sur la Création. Les Sages ont dit: «Tous les bnei Israël sont des fils de roi». Chacun doit s'efforcer d'étudier la Torah jusqu'à ce qu'elle soit dans ses entrailles, auxquelles le Trésor fait allusion. Quand on sort vaquer à ses affaires et qu'on revient, ou qu'on sort faire une mitsva et qu'on revient, il faut toujours aussi étudier la Torah. C'est cela véhaya, qui est une expression de joie, car c'est une grande joie devant Hachem et pour l'homme installé sur le trône de son royaume qu'il soumette ses instincts et place toujours Hachem en face de lui.

## DU MOUSSAR SUR LA PARACHA

### *La fierté et la grandeur à celui qui fait vivre les mondes*

«Pour que son cœur ne s'élève pas au-dessus de ses frères», la Torah fait ici allusion à l'interdiction de l'orgueil, car le verset interdit au roi l'orgueil et la vanité, et à plus forte raison aux autres qui n'en sont pas dignes (Ramban). Personne ne serait capable de tenir ce discours à propos du roi: «Pour que son cœur ne s'élève pas au-dessus de ses frères», en étant roi, souverain sur eux, se sentir l'égal de tous? Comment est-ce possible? Et pourquoi? Le roi est bel et bien au-dessus de tout le monde!

Le Ramban donne une réponse à cela: «L'orgueil est un défaut méprisable et détesté de D. même chez le roi, car à Hachem est la grandeur et la hauteur, à Lui seul la louange, et c'est en Lui que l'homme se glorifie.» La royauté et la puissance ne sont qu'empruntées chez l'homme, car la grandeur et la hauteur sont à Hachem. C'est Lui qui fait les rois et la royauté est à Lui, Il appauvrit et enrichit, fait descendre aux abîmes ou remonter, élève les humbles jusqu'aux cieux et abaisse les orgueilleux jusqu'à terre. Il n'est pas possible de croire en cela et de s'enorgueillir. L'orgueil représente plutôt une bassesse morale. Il témoigne de l'absence de foi dans le fait que tout n'est qu'emprunté temporairement, comme s'il pouvait exister un sentiment d'indépendance. L'orgueilleux, disent les Sages, repousse les pieds de la Chekhina, parce qu'il se proclame lui-même comme quelqu'un qui n'a pas besoin de la Chekhina. S'il n'était pas imprégné de ce sentiment, il ne s'enorgueillerait pas.

Mais il y a une raison supplémentaire qui est comprise dans les paroles du Ramban: «L'homme doit s'enorgueillir en Lui, ainsi qu'il est écrit: mais en cela doit se glorifier celui qui se glorifie, avoir l'intelligence de Me connaître.» Celui dont la préoccupation centrale est d'«avoir l'intelligence de Me connaître» ne trouvera aucune raison de sentir une quelconque supériorité dans un autre domaine, secondaire par rapport au principal, pas même la royauté. C'est pourquoi il est aussi exigé d'un roi que «son cœur soit humble comme celui de tous ses frères plus petits que lui.» En effet, il est interdit que la royauté occupe une place d'une importance telle qu'elle justifie l'orgueil. C'est interdit, parce que c'est en contradiction avec les racines de la foi. Il ne faut pas oublier que tout est secondaire par rapport au grand essentiel d'«avoir l'intelligence de Me connaître.» Envers ce sujet seulement on peut développer de l'appréciation et de la jalousie. Tout le reste, quoi que ce soit, est fait de choses empruntées, temporaires et secondaires, et celui qui les couronne d'une auréole ou qui développe de la jalousie et de l'espoir envers elles s'enfoncé dans l'erreur et manque le but. (Cha'arei Torah)

### *La perle du Rav - Tu auras un jugement droit*

«Des juges et des gardiens tu institueras dans toutes tes portes... et ils jugeront le peuple selon la justice.» On peut dire qu'ici, en écrivant ensemble les juges et les gardiens, la Torah fait une allusion au fait qu'il faut veiller à ce que les gardiens soient exactement comme des juges et se conduisent dans la droiture et la justice, car il faut nommer des gardiens et craindre les juges, mais les gardiens eux-mêmes doivent être comme des juges et faire leur travail avec droiture. En effet, sur eux aussi il est dit «ils jugeront». Et «tu institueras dans toutes tes portes», au singulier, signifie que chacun des bnei Israël doit écouter leurs directives, et que tout homme d'Israël doit aider les gardiens et les juges. Si quelqu'un est puni, on doit sentir que tout le monde est puni, ainsi les juges et les gardiens s'aident les uns les autres, car alors tout le monde fait attention à ce qu'il n'y ait rien à redire chez les bnei Israël, et à ce qu'on n'ait pas besoin d'en arriver à un jugement. Il est dit dans la suite de la paracha: «tout le peuple entendra et craindra et ne fautera plus délibérément». En effet, il arrive que la faute involontaire ne soit qu'un déguisement de la faute volontaire, c'est-à-dire que quelqu'un sait qu'il a fauté délibérément mais le fait passer pour une faute involontaire. Il y a là une mise en garde qu'on n'en arrive pas à une telle pensée de faute volontaire.

### *La confiance dans les Sages*

**Tu ne te détourneras de ce qu'ils t'enseigneront ni à droite ni à gauche (17, 11).**

Même s'il te dit de la droite que c'est la gauche et de la gauche que c'est la droite, et à plus forte raison quand il te dit de la droite que c'est la droite et de la gauche que c'est la gauche (Rachi).

Voici le sens direct de ce que dit Rachi: Même si tu as l'impression qu'il te dit de la droite que c'est la gauche et de la gauche que c'est la droite, même alors tu dois lui obéir, et à plus forte raison quand c'est toi qui te trompes et qu'il n'en est pas du tout ainsi, mais qu'il te dit de la droite est la droite et la gauche est la gauche. Les paroles des Sages correspondent toujours à la vérité, tu as seulement l'impression que c'est le contraire. Ton intelligence, qui est loin de celle de la Torah, te fait croire qu'ils se trompent.

(D'après le Ramban)

### *Une prise de conscience*

**Tout le peuple écoutera, verra et ne pèchera plus délibérément (17, 13).**

Voyons combien est grande la force cachée dans une seule mise en garde de «Tout le peuple écoutera, verra et ne pèchera plus délibérément». Les Sages disent que le Sanhédrin qui condamnait un homme à mort une fois en soixante-dix ans s'appelait «un tribunal meurtrier». Par conséquent, il est rare que quelqu'un soit mis à mort par le tribunal, et la Torah dit que cela suffit pour mettre dans le peuple la crainte de la faute. Si nous trouvons que dans la réalité il n'y a pas eu beaucoup de gens passibles de mort, mais un tous les soixante-dix ans ou plus, il s'ensuit nécessairement qu'une seule condamnation à mort par le tribunal a la force de retenir les gens pendant de longues années. Telle est la signification pratique de «Tout le peuple entendra, verra et ne pèchera plus délibérément».

Par conséquent, un tel événement, que quelqu'un soit condamné à mort, doit susciter une prise de conscience qui ait la force d'éveiller la crainte chez un peuple entier. Or à notre époque, nous sommes témoins du fait que le sang de beaucoup des meilleurs du peuple d'Israël est versé. Combien cela devrait nous faire sortir de la sérénité de la vie, et quel résultat puissant tout cela devrait avoir pour nous éveiller! Mais notre cœur est devenu de pierre, au point de ne pas ressentir combien nous devons trembler et redouter.

(Rabbi Aharon Baksht zatsal)

### *Un roi, pour quoi faire?*

**Tu mettras sur toi un roi qu'aura choisi Hachem ton D. parmi tes frères, tu le feras roi sur toi, tu ne pourras pas mettre sur toi un étranger qui ne soit pas ton frère (17, 15).**

Quelle est la différence entre la royauté en Israël et la royauté chez les autres peuples? Chez les nations du monde, toute la raison de la royauté est de représenter le peuple et de mener ses guerres, alors que pour les bnei Israël qui doivent faire confiance à Hachem pour les sauver, ce n'est pas du tout l'essentiel. Quand les dirigeants menaient le peuple dans la voie de la Torah, la providence de Hachem les sauvait de leurs ennemis. Mais tout le but de la royauté est en vérité de bien affermir la religion.

D'après cela, on peut expliquer ainsi le verset «quand tu viendras dans le pays... et tu diras je vais mettre sur moi un roi comme tous les peuples», à savoir un roi qui fasse la guerre, à ce propos le verset t'enseigne «Tu mettras sur toi un roi qu'aura choisi Hachem ton D.», tu dois choisir justement l'élue de Hachem, car le roi d'Israël n'est pas comme les rois des nations. C'est aussi pourquoi «parmi tes frères tu le feras roi sur toi», bien qu'en ce qui concerne les guerres un étranger puisse aussi être très doué, toi, «tu ne pourras pas mettre sur toi un étranger qui ne soit pas ton frère», car pour Israël l'essentiel de cette nomination est l'observance de la Torah et des mitsvot. C'est pour cela que l'expression précise est «tu mettras» et non «tu élèveras» ou «tu nommeras». Mais tu mettras (tassim), ce qui évoque le mot sam (brevage puissant), car la mitsva de nommer un roi est telle que si ceux qui le demandent le font pour l'amour du Ciel, pour qu'il établisse

solidement la religion, alors il sera pour eux comme un élixir de paix (sam 'haim), mais dans le cas contraire, si leur intention est seulement qu'il les dirige dans les guerres, alors il deviendra pour eux un tyran.

(Rabbi Eliezer Schulwitz)

### *Il n'y a pas d'ordre chronologique*

**Qui est l'homme qui a construit une maison neuve, qui est l'homme qui a planté une vigne et ne l'a pas étrennée, et qui est l'homme qui s'est fiancé avec une femme (20, 7).**

Le Rambam (ch. 5 des Hilkhot Deot, halakha 11) dit: «Au début, l'homme se fixera un travail qui lui fasse gagner sa vie, ensuite il achètera une maison pour habiter, et ensuite il épousera une femme, ainsi qu'il est dit: qui est l'homme qui a planté une vigne et ne l'a pas étrennée, qui est l'homme qui a construit une maison neuve et ne l'a pas inaugurée, qui est l'homme qui s'est fiancé avec une femme et ne l'a pas épousée. C'est extrêmement surprenant, puisque dans la Torah il est dit «maison» avant «vigne», alors comment le Rambam fait-il passer la «vigne» avant la «maison», pour apporter une preuve que l'homme doit d'abord chercher un gagne-pain et ensuite construire une maison?

Le 'Hatam Sofer l'a parfaitement expliqué en disant: quand la Torah dit «qui a planté une vigne et ne l'a pas étrennée», cela veut dire que le moment est déjà arrivé de l'étrenner et qu'il ne l'a pas encore fait. Or le moment des premiers fruits est quatre ans après la plantation de la vigne, comme le dit le verset: «la quatrième année, tous ses fruits seront sacrés, consacrés à Hachem» (Vayikra 19, 24), par conséquent bien qu'il soit question de la maison au début, en réalité la vigne avait été plantée d'abord, car quatre ans sont déjà passés depuis, et le moment de l'inauguration est déjà venu.

(Responsa du 'Hatam Sofer)

### *La force du dirigeant*

**Le bras, les joues et les entrailles (18, 3).**

Cela signifie que le cohen qui va servir devant le peuple et qui décidera de tous les conflits et de toutes les plaies pour enseigner au peuple de Hachem les voies de Hachem doit avoir trois qualités pour pouvoir les diriger dans les voies de la Torah et de la crainte du Ciel. La première, un bras fort et étendu, pour mener les guerres de Hachem en temps de nécessité contre les destructeurs, c'est «le bras», ce qui correspond à «il prit une lance dans la main». La deuxième, c'est le don de la parole, «le miel et le lait sont sous sa langue», pour attirer les gens par ses paroles, la vie dépend de la langue. Cela comprend également qu'il sache prier pour les besoins des bnei Israël, et ce sont «les joues», qui correspondent à «Pin'has se leva et pria». Et la troisième, qu'il soit entièrement droit, qu'il ne pense pas une chose en en disant une autre, et cela correspond aux «entrailles» que reçoit le cohen.

(Atéret Paz)

### *Résumé de la parachah*

Après la parachat Re'eh qui traitait des mitsvot du début de l'installation en Eretz Israël et des bases du Temple de Hachem, la parachat Choftim continue à traiter de l'élaboration de la vie publique du peuple. La paracha commence par la justice avec la nomination des juges, et continue par le roi et les mitsvot qui lui sont spécifiques, les cohanim et leur part dans l'héritage et le service de Hachem, le prophète et l'obéissance qu'on lui doit. La Torah met en garde contre la déformation de la justice et parle du sang versé avec les villes de refuge, du vrai ou du faux témoignage, de la guerre envers les ennemis, du choix des combattants, de leur préparation et de ceux qu'on met en garde au moment de la guerre, enfin de la génisse à la nuque brisée qui rachète le sang innocent qui a été versé.

## LA RAISON DES MITSVOT

### *A l'intérieur et à l'extérieur*

**Quand il occupera le siège royal, il écrira pour lui une copie de cette Torah... elle sera avec lui et il la lira tous les jours de sa vie pour apprendre à craindre Hachem son D.**

Les Sages disent que le roi devait écrire pour lui-même deux sifrei Torah, l'un qui sortait et rentrait avec lui, fait comme une sorte d'amulette qu'il attachait à son bras, et le deuxième qui était déposé dans son Trésor. Rabbi Eliezer Schulwitz zatsal (le machguiah de la yéchivah de Lomza) explique cette loi d'un point de vue profond: le roi d'Israël, dans la puissance de son rôle, est obligé de manifester l'autorité, le respect et la crainte de la royauté. Il y a dans le Talmud une longue liste de lois qui sont destinées à protéger le respect et la crainte envers le roi. Voici ce que dit le Rambam dans les Hilkhot Melakhim (ch. 2): «On manifeste un grand respect envers le roi, et on met sa crainte dans le cœur de tout homme, ainsi qu'il est dit: «Tu mettras sur toi un roi – dont la crainte sera sur toi.» On ne monte pas son cheval, on ne s'assied pas sur son trône, on ne se sert pas de son sceptre ni de sa couronne ni d'aucun de ses accessoires. Quand il mène le peuple, il est interdit au roi d'être petit à ses yeux. Il est exigé de lui de manifester de la puissance, de l'autorité et de la solidité. Mais une telle conduite doit être dirigée par le séfer Torah, pour que la fonction ne se transforme pas en domination et pour qu'à force de gloire ne se développe pas le sentiment qu'on est la seule chose importante, c'est pourquoi le roi attache à son bras comme une amulette le séfer Torah avec lequel il va et vient. Ainsi, accompagné de près par le séfer Torah, il vaque à ses occupations. Le séfer Torah constitue une lumière pour ses pieds et une lumière pour ses voies.

Mais le roi a un autre séfer Torah destiné à la profondeur des pensées de son cœur. L'âme du roi d'Israël se trouve dans son Trésor. Hachem lui a ordonné que son cœur soit en lui humble et vide, qu'il soit miséricordieux envers les petits et les grands, respecte le plus petit, et se conduise avec une extrême humilité. Il doit supporter leur poids, leurs plaintes et leur colère comme on supporte un bébé.

La concrétisation vivante des deux sifrei Torah a servi d'exemple à notre maître le roi David. David, quand il étudiait la Torah, devenait doux comme un ver, et quand il sortait à la guerre il se durcissait comme le bois (Traité Moed Katan 17). C'est cela les deux sifrei Torah en même temps. Ils sont soumis à l'ordre: Elle sera avec lui et il y lira tous les jours de sa vie pour apprendre à craindre Hachem son D.

## GARDE TA LANGUE

### *Comme un met mitsva*

Comme à cause de nos nombreux péchés, la faute du lachon hara et de la médisance est totalement négligée par beaucoup de gens, si quelqu'un s'efforce constamment de garder sa langue, pour ne rien transgresser des lois du lachon hara et de la médisance, combien cela lui vaudra de récompense! On sait ce qu'écrit le Séfer 'Haredim: une mitsva que personne ne recherche est comme un met mitsva (un mort dont personne ne s'occupe), donc une mitsva que personne ne recherche, poursuis-la pour la faire, parce que la mitsva accuse en disant: «Combien je suis mauvaise, pour que tout le monde fasse abstraction de moi!» Or on sait combien il est important de s'occuper d'un met mitsva, pour que même le cohen gadol, le nazir et celui qui va offrir le sacrifice de Pessa'h ou circoncire son fils, toutes personnes qui ne doivent pas se rendre impures par le contact d'un mort même pour des proches, se rendent impures pour le met mitsva, afin qu'il ne reste pas étendu dans l'humiliation. Par conséquent, une mitsva que personne ne recherche a le même statut.

(Chemirat HaLachon)

## HISTOIRE VÉCUE

### *Des juges et des gardiens*

Les Sages ont dit (Berakhot 9): «L'homme s'efforcera de courir à la rencontre des rois d'Israël, et même à la rencontre des rois des nations, car s'il le mérite, il fera désormais la distinction entre l'honneur des rois d'Israël et l'honneur des rois des nations du monde.»

Rabbi Tsvi Mikhal Schapira vivait à Jérusalem il y a une centaine d'années. C'était un homme intègre et droit, et pendant toutes les années de sa vie il veilla à ne jamais sortir des remparts de Jérusalem. Toutes les nuits, il avait l'habitude de marcher de chez lui dans Batei Ma'hassé jusqu'au Mur occidental pour dire le tikoun 'hatsot, et une prière émouvante se faisait entendre au loin. En 5658, l'empereur d'Allemagne Guillaume II vint en visite, et en prévision de son arrivée à Jérusalem, tous les habitants de la ville étaient en effervescence. Les rabbanim et les dirigeants de la communauté décidèrent d'aller accueillir l'empereur et de dire sur lui la bénédiction «chenatan mikevodo lebassar vadam». Rabbi Tsvi Mikhal hésitait sur la conduite à tenir le lendemain. Devait-il selon le din sortir des remparts et dire la bénédiction des rois, ou est-ce que cette mitsva ne s'appliquait pas à lui puisqu'il n'était jamais sorti des remparts de Jérusalem? Cette nuit-là, Rabbi Tsvi Mikhal alla comme à son habitude au Mur. Tout à coup, il trébucha en chemin et fut blessé à la jambe droite. Plusieurs de ses connaissances qui avaient l'habitude de l'accompagner au Kotel pour le tikoun 'hatsot se précipitèrent pour l'aider, et à leur grande surprise ils virent qu'il souriait avec satisfaction et contentement. Rabbi Tsvi Mikhal! s'écrièrent ces gens en montrant sa jambe blessée, quelle raison y a-t-il de se réjouir? Il répondit avec beaucoup de concentration: Béni soit Hachem, maintenant je suis sorti du doute de savoir s'il fallait sortir des remparts demain matin.

## A LA LUMIERE DE LA HAFTARA

### *«Si je t'oublie, Jérusalem» (Yéchaya 51, 52)*

Qu'ils sont gracieux sur les montagnes les pieds du messenger... qui dit à Sion «ton D. est roi!» A l'époque du gaon Rabbi Zalman Schpitzer zatsal qui était le Rav de Vienne, les gens de la communauté voulurent modifier le rite de la prière et enlever du chemonè esrè les bénédictions fondées sur la délivrance à venir: sonne le chofar, à Jérusalem ta ville, le scion de David, car ils voulaient avoir l'air aux yeux des nations de citoyens patriotes dévoués à l'Etat de tout leur cœur et de toute leur âme, qui ne pensaient pas à Eretz Israël ni à la construction du Temple, parce qu'ils se trouvaient bien dans leur pays. Rabbi Zalman les admonesta et les prévint que s'ils imprimaient de tels sidourim, en enlevant toute référence à Eretz Israël et à la construction du Temple, il démissionnerait de son poste. Et c'est ce qu'il fit. Il dit que c'est la signification du verset «Cherchez la paix de Jérusalem», vous devez toujours prier pour Jérusalem, même au moment où «il y aura la paix dans tes possessions, la paix dans tes palais», même si vous êtes installés en Autriche à l'ombre du roi d'Autriche, un roi généreux comme François Joseph. Pourquoi? Parce que vous devez prier pour nos frères les bnei Israël installés en Russie qui souffrent de cruels décrets, et c'est ce qui est dit: «Pour mon frère et mon ami je parlerai de paix en toi». Même si tous les bnei Israël étaient installés dans le repos et la sérénité dans tous les pays du monde, nous devrions encore prier pour Jérusalem, car «pour la maison de Hachem notre D. je demanderai le bien pour toi», que le Temple soit reconstruit rapidement et de nos jours, ce qui est impossible dans les pays étrangers mais seulement à Jérusalem, la ville sainte qui est notre gloire.

(Beit Israël)

## ECHET HAYIL

### *Avec une foi parfaite*

La foi parfaite qui caractérise les femmes se manifeste dans toute sa puissance au moment de l'épreuve. Notre maître Yossef Ya'avets, des exilés d'Espagne, décrit la grandeur de la foi parfaite des femmes d'Israël, qui a été mise à l'épreuve pendant les terribles jours de l'expulsion d'Espagne. Il écrit: Dans l'exil d'Espagne, à cause de nos nombreux et très graves péchés, la plupart de ceux qui se vantaient de leur sagesse se sont convertis en ces jours amers, alors que les femmes et les ignorants ont livré leur corps et leurs biens pour la sanctification du Nom de leur Créateur. Les femmes d'Espagne sont venues conduire leur mari à la mort pour la sanctification du Nom de Hachem, et les hommes qui se vantaient de leur sagesse se sont convertis, ce qui était un coup dont on ne peut plus se relever.

## TES YEUX VERRONT TES MAITRES

### *Le gaon et tsadik Rabbi Moché Farend zatsoukal, des plus grands rabbanim de Hongrie*

Rabbi Moché commençait à servir le Créateur tous les jours depuis la nuit, dès l'aube il priait et disait des psaumes avec un grand enthousiasme. Sa prière était également animée d'un grand enthousiasme, tous les jours il épanchait son cœur devant Hachem avec une immense émotion et des larmes coulaient de ses yeux. Il déversait son âme dans sa prière, dont le son bouleversait ceux qui venaient à la synagogue. En particulier dans les moments d'épreuve, il rugissait comme un lion dans ses prières et ses supplications pour le peuple d'Israël souffrant. Les pages de son livre de Psaumes témoignaient, car toutes les pages étaient inondées des larmes qu'il versait pour tout un chacun qui se présentait à lui dans l'amertume de son cœur.

Il dirigea sa communauté avec force et dignité pendant trente-deux ans, égaux en bien, dans la ville de Makawa, et la mena dans les voies de la Torah et de la crainte du Ciel. Il vit la ville où il demeurerait dans la paix et la gloire, et il la vit aussi dans la souffrance, celle de la communauté, au moment de l'Holocauste qui détruisit le monde juif. Il vit tout l'exil devant lui comme un incendie. Quand commencèrent à arriver de loin des rumeurs terribles sur les malheurs des bnei Israël, tôt le matin il terminait tout le livre des Psaumes avec des torrents de larmes et des cris venant du cœur. Il institua dans sa ville un mynian régulier à la synagogue pour dire tous les jours tout le livre des Psaumes.

Chez lui, il dit un jour avec émotion: «Le moment est venu d'aller chez moi», et c'était une chose étonnante pour ceux qui l'entendaient. Il répéta cette phrase, et ajouta qu'il partait pour sa communauté, et qu'il la défendrait de son mieux devant le Tribunal céleste, en demandant miséricorde pour que soient sauvés ses descendants et les membres de sa communauté. Le jeudi 17 Sivan, il rendit son âme à son Créateur en sainteté et en pureté.